

LE JOUR, 1947
29 Avril 1947

PETITES NATIONS

Dans sa conférence à la bibliothèque nationale, M. Paul van Zeeland faisait remarquer que le Portugal, au moment il donnait ses proportions extrêmes à son vaste empire, comptait sept ou huit cent mille habitants.

Et le comte Geoffroy d'Aspremont Lyden, à la fin d'une excellente étude sur « l'Empire d'Athènes et la Démocratie sociale de Périclès » parue tout récemment dans les « Lettres d'humanité » (tome V) de l'Association Budé, rappelle que « cette République minuscule de 200.000 habitants (la République athénienne) était inspiré par une si noble conception de la vie en société, son climat était si favorable au libre développement du génie humain, elle était si riche de promesses, elle a produit de si purs chefs-d'œuvre, que le monde ébloui et qui ne cesse de monter en pèlerinage à l'Acropole l'a retenue comme un symbole de la civilisation même.

Cette même Athènes de 200.000 habitants, avait vaincu sur terre et sur mer, l'Empire des Perses à Marathon et à Salamine, avant d'asseoir à jamais les fondements de cette puissance de l'esprit et de l'art, l'hellénisme.

Les petites nations ont des répondeurs glorieux. L'antiquité, le Moyen-âge, la Renaissance sont remplis de telles gloires : des Etats qui n'étaient que des villes, les ont illustrés de leurs entreprises et de leurs renommées.

Un pays ne se mesure pas à son territoire et au nombre de ses habitants.

En dernier lieu, le Souverain Pontife, répondant à notre Ministre auprès de sa Sainteté, reconfortait et exaltait magnifiquement les petites nations en un discours portant les marques de la pérennité.

Et nous serions en droit de rappeler ici le souvenir de Byblos, de Tyr, de Sidon et de Carthage.

De nos jours, les petits pays ont peut-être plus d'avenir que les grands parce qu'ils s'assujettissent mieux à la règle de notre temps qui veut la diversité dans l'unité, (en ce sens que la terre est une). Ils peuvent avoir une législation, une administration, un régime économique et social plus souples que ceux des grandes républiques, plus conformes aux aptitudes de l'homme et aux exigences naturelles de la liberté.

S'il arrive que nous nous sentions à l'étroit, nous avons, à l'intérieur de nos frontières, un assez grand avenir pour qu'il nous remplisse le cœur et l'intelligence.

C'est notre rôle de porter ce petit pays dont nous avons la responsabilité, à un haut degré de sagesse et de lumière ; c'est notre devoir de lui assigner un destin à l'échelle des grands événements de ce monde.